

Procès-verbal

Séance d'ajournement du conseil de la Ville de Macamic tenue le 25 mai 2009, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Dianne Duchesne, Daniel Paquette et Rock Morin. Étaient également présents le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Bédard et l'adjointe à la direction générale, Joëlle Rancourt.

Absents : Denise Dubois et Yvan Verville.

1. Ouverture de la séance par le maire, Daniel Rancourt.

2009-05-091

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 188 760,08 \$;
4. Période de questions;
5. Dépôt des états financiers au 30 avril 2009;
6. Nomination d'un inspecteur et des inspecteurs adjoints;
7. Ouverture de la Collection Morin;
8. Congrès FQM 2009;
9. Pacte rural - Bibliothèque municipale;
10. Adoption du règlement d'emprunt No 09-111 pour la pose de traitement de surface : chemin Ceinture du Lac;
11. Questions diverses;
12. Période de questions;
13. Rapport des comités;
14. Information du directeur général;
15. Levée de la séance.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 10 et 14 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

2009-05-092

3. **APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Daniel Paquette, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE: Les items suivants soient acceptés :

- Rapport des comptes à payer :
- Liste au montant de 188 760,08 \$;

Adoptée à l'unanimité.

4. **Période de questions**

Aucune.

5. **Dépôt des états financiers au 30 avril 2009**

Le secrétaire-trésorier dépose un état financier comparatif au 30 avril 2009, tel que prévu à l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes.

2009-05-093

6. **NOMINATION D'UN INSPECTEUR ET DES INSPECTEURS ADJOINTS**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Monsieur Richard Michaud soit nommé inspecteur municipal et que mesdames Joëlle Rancourt, Ginette Labbé et messieurs Denis Bédard et Gaétan Thibodeau soient nommés inspecteur municipal adjoint.

QUE : Cette résolution abroge toute autre résolution en ce sens.

Adoptée à l'unanimité.

2009-05-094

7. **OUVERTURE DE LA COLLECTION MORIN**

CONSIDÉRANT QUE Ressources humaines Canada n'a pas octroyé de projet pour l'été 2009;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : Le conseil décide de procéder à l'ouverture de la Collection Morin seulement les fins de semaine durant la période estivale ou sur rendez-vous pour des groupes.

Adoptée à l'unanimité.

2009-05-095

8. **CONGRÈS FQM 2009**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Daniel Paquette et résolu :

QUE : Le directeur général, Denis Bédard et le conseiller Rock Morin se rendent au congrès de la FQM qui se déroulera du 24 au 26 septembre prochain à Québec. Les dépenses seront remboursées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité.

2009-05-096

9. **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : Suite aux représentations de l'agent de développement, Ghislain Deschênes concernant le financement de ce projet le conseil accepte le scénario numéro 1 qui implique quelques partenaires financiers.

Adoptée à l'unanimité.

11. Questions diverses

2009-05-098

a) PACTE RURAL

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic priorise pour le Pacte rural, le projet suivant :

- Construction d'une nouvelle bibliothèque municipale.

QUE : L'agent de développement, Ghislain Deschênes est autorisé à présenter, pour et au nom de la ville ce projet dans le cadre du Pacte rural de la MRC d'Abitibi-Ouest et aussi à signer tous les documents requis et nécessaires à l'exécution des présentes.

QUE : Le montant demandé au Pacte rural est à prélever du montant réservé à la municipalité pour 2009 à 2010.

QUE : Cette résolution abroge la résolution No 2009-04-072.

Adoptée à l'unanimité.

12. Période de question

Aucune question.

13. Rapport des comités

La conseillère Dianne Duchesne, le conseiller Rock Morin et le maire Daniel Rancourt font un rapport de leur dernière rencontre.

2009-05-099

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Daniel Paquette et résolu de lever la séance. Il est 20 heures.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire